

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

VOTRE SÉJOUR AU COSTA RICA

PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Les ressortissants français n'ont pas besoin de visa pour un séjour inférieur à 180 jours. Ils doivent cependant présenter un passeport en bon état, avec une validité minimale d'un jour au-delà de la date prévue de sortie du Costa Rica.

SANTÉ

Avant le départ, il convient de s'adresser à son médecin traitant ou à un centre hospitalier spécialisé dans la médecine des voyages.

En cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France, un avis médical doit être pris rapidement. Il faut impérativement éviter la prise d'aspirine et d'anti-inflammatoire.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) chez l'enfant ; la vaccination antituberculeuse (BCG) est également souhaitable.

Les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées.

Un certificat de vaccination anti-marielle n'est exigé que pour les voyageurs ayant séjourné (et non transité) dans un pays où sévit un risque de transmission de la fièvre jaune.

Mesures générales de prévention pour se protéger des moustiques :

Porter des vêtements couvrants, amples, légers, de couleur claire et imprégnés de traitement textile insecticide (efficace deux mois et résistant au lavage)

Utiliser des produits répulsifs cutanés

Protéger son logement (moustiquaires, diffuseurs électriques, serpents, climatisation)

Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques

LANGUE

La langue officiel est l'espagnol.

DÉCALAGE HORAIRE

En hiver, 7 heures de plus qu'en France, quand il est 18h00 à Paris il est 11h00 à San Jose

En été, 8 heures de plus qu'en France, quand il est 18h00 à Paris il est 10h00 à San Jose

MONNAIE

Colon costaricien, mais vous pouvez payer en USD

1 CRC = 0,0018 €

1 € = 555 CRC

ÉLECTRICITÉ

Vous devrez voyager avec un adaptateur

Prise: Type A / B - Voltage: 120 V - Fréquence: 60 Hz

SÉCURITÉ

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus.

En cas d'agression, dans la mesure du possible, il est conseillé de n'opposer aucune résistance, et nous vous conseillons de ne pas vous promener la nuit dans les parcs publics, les endroits isolés ou sur les plages.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Nous vous recommandons :

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »

de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance, notamment les autobus, les plages, restaurants et les terminaux de bus où des bandes voyagent dans l'unique but de détrousser les voyageurs endormis ou distraits ne laisser ni documents, ni effets personnels dans les véhicules et éviter de se garer dans des endroits sans surveillance, surtout près d'une plage

les vols de passeports étant fréquents, il est conseillé de déposer les documents au coffre de l'hôtel et de ne garder sur soi qu'une copie du passeport, y compris la page sur laquelle se trouve le tampon d'entrée au Costa Rica

d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences : 911 (police, pompiers, ambulances, Croix-Rouge...)

Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :

Ambassade de France au Costa Rica

De la Mitsubishi

10177-1000 San José

T+ 506 22 34 42 01